



**Recommandation 18 (1951)<sup>1</sup>**

## **Organisation des échanges de professeurs, d'étudiants et de jeunes techniciens entre les Etats membres du Conseil de l'Europe**

Assemblée parlementaire

Considérant que les échanges de professeurs, d'étudiants et de jeunes techniciens peuvent grandement contribuer à la diffusion de l'idée européenne dans la jeunesse studieuse et travailleuse,

Ayant pris connaissance du rapport du Secrétariat Général sur les échanges existants,

1. L'Assemblée recommande au Comité des Ministres de donner mandat au Comité d'experts culturels d'élargir le réseau d'échanges établi dès à présent entre les pays membres,

Soulignant d'autre part, l'intérêt des initiatives, tant privées que publiques, qui tendent à développer les échanges utiles à la formation et à la spécialisation professionnelles des jeunes travailleurs,

2. L'Assemblée recommande au Comité des Ministres de favoriser autant que possible ces initiatives.

---

1. Cette Recommandation a été adoptée par l'Assemblée au cours de sa trente-sixième séance, le 8 décembre 1951 (Voir [Doc. 99](#), Rapport de la commission des Questions culturelles et scientifiques).

